



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

FORUM 2011
de l'entrepreneuriat solidaire

EPARGNER ET FINANCER SOLIDAIRE: « L'ALTERNATIVE ÉCONOMIQUE »

Organisé par la CRES, avec le soutien de l'Etat, la Région et l'Europe, le premier forum dédié aux finances solidaires a eu lieu à la Nordev/ADPE le 30 novembre 2011.

Ce premier forum consacré à l'économie sociale et solidaire et aux finances solidaires a totalement rempli ses objectifs puisque plus de 350 personnes ont participé à ce temps fort.



De gauche à droite: M. Jean Francois DUTERTRE, Directeur de la DIECCTE, M. Jérôme Faure, Chef de la MIESES; M. Théodore HOARAU, Président de la CRES, Mme Valérie BENARD, Vice-présidente à la Région; Mme Sophie DES MAZERY, Directrice de FINANSOL et M. Denis DEMENTHON, Directeur de France active

La table ronde: "La finance solidaire, levier de développement pour le territoire"

La table ronde a réuni plusieurs personnalités locales et nationales. Les intervenants sont revenus sur les constats liés au développement de l'économie sociale et solidaire, ainsi que sur la diversification de financements des entreprises du secteur. L'Etat, la Région, la CRES ainsi que FINANSOL et France Active ont souligné la nécessité de travailler ensemble sur ce sujet abordé pour la première fois lors d'une table ronde à la Réunion. Les mécanismes et circuits de la finance solidaire ont été présentés partant de l'épargne solidaire jusqu'au financement des entreprises.

La DIECCTE a souligné la nécessité de développer une offre de financements solidaires pour les porteurs de projets. La Région a précisé que son prochain cadre d'intervention sur l'ESS prendrait en considération ces constats et enjeux. Vu le contexte économique actuel, la finance solidaire constitue une alternative aux logiques de financements publics des entreprises de l'ESS.

Deux espaces de présentation et d'échanges

L'ouverture de l'espace des "entreprises solidaires" et de celui des "institutionnels et financeurs" a été le deuxième temps fort de cette journée. Plus d'une dizaine d'entreprises de l'ESS ont pu présenter l'origine de leur projet, leurs missions, leurs activités économiques et leurs finalités sociales, leur adhésion aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, leurs difficultés et les bonnes pratiques pour les surmonter. Les entreprises présentes sont: la SCIC Run enfance, ESCPER, la SCOPAD, CEFORAH, PFM, la FEHAP, l'ESAT les ti dalons, l'URSIAE, la SCIC Table de cana, l'association Fée Mazine, Dynamiques services, Energies Alternatives, la FRCA accompagnée de la coopérative VIVEA. Les institutionnels et financeurs ont pré-

senté leur rôle en tant que partenaire, accompagnateur et financeur des entreprises de l'ESS. Etaient présents: l'Etat, la Région, la CRES, l'UGEf, la CDC, l'AFD, le club Cigales-Garrigue, la Banque de la Réunion, la Caisse d'Epargne, Réunion active ainsi que Uniformation.

Deux ateliers pour les professionnels

L'atelier de France active, a fait salle comble avec plus de 80 participants. Il était animé par plusieurs participants à savoir Monsieur Denis DEMENTHON, Directeur Territorial de la structure, Monsieur Olivier ISMAN, de la Caisse d'Epargne et Monsieur Nicolas CAMBEFORT, de la Banque de la Réunion. On comprend aisément cet engouement lorsqu'on découvre le thème: "l'entreprise solidaire et ses partenaires financiers". L'atelier détaillait, à partir d'un cas concret, les étapes clés de la vie d'une entreprise solidaire et les financements liés aux différents besoins.

Madame DES MAZERY, assurait l'animation de l'atelier sur "l'épargne salariale solidaire" destiné notamment aux entreprises de plus de 50 salariés ayant la possibilité de mettre en place un plan d'épargne entreprise. Dans sa présentation, elle met en exergue l'obligation (depuis la loi de modernisation de l'économie de 2008) faite aux entreprises de plus de 50 salariés, qui possèdent un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ou un Plan d'Epargne Retraite Collective, de constituer un Fonds Commun de Placement d'Entreprise Solidaire (FCPES).

En aval, les entreprises qui bénéficient de l'épargne salariale solidaire sont dans des domaines tels que l'emploi au travers du réseau France active, le logement très social (Habitat et humanisme), l'environnement (terre de liens) et la Solidarité internationale (SIDI).



Un ciné débat dédié aux investissements socialement responsables

Le ciné débat a permis de réunir plusieurs intervenants de qualité.

Le film sensibilisait le public sur l'utilisation faite de l'argent des citoyens par certains établissements financiers. Les banques utilisent les liquidités déposées sur les comptes bancaires pour financer des entreprises dont les pratiques sont parfois contraires aux valeurs des détenteurs (exploitation des populations, financement de mines anti personnelles etc.).

Les réactions de la salle ont été nombreuses lors du débat. Il a été abordé la distinction entre l'investissement socialement responsable et la finance solidaire. La journée s'est clôturée par un mot de Monsieur Jérôme FAURE et de Monsieur Théodore HOARAU sur ce premier évènement du genre porté par la CRES et ses partenaires. Les actes de ces temps forts seront disponibles prochainement.

Meilleurs vœux 2012

Le Président de la CRES, M. Théodore HOARAU, le conseil d'administration, les adhérents, ainsi que toute l'équipe, vous souhaitent une année 2012 riche en projets d'économie sociale et solidaire.



Le conseil d'administration, les adhérents ainsi que toute l'équipe, vous souhaitent une année 2012 riche en projets solidaires

**MERCI DE FAIRE VIVRE
CETTE LETTRE ET DE
NOUS PROPOSER DES
ARTICLES**



02.62.21.50.60



LE COIN DU NET EN S@VOIR +

<http://www.finansol.org>

Bien réalisé et complet, ce site vous présente la finance solidaire. Vous y trouverez les missions de FINANSOL (lobbying, observatoire etc.). Ce site présente la finance solidaire (le secteur, la fiscalité et les témoignages). Le label FINANSOL est décrit. Un site incontournable pour toute personne souhaitant donner du sens à son argent.

<http://www.franceactive.fr>

France Active est un réseau de proximité qui facilite l'accès au crédit bancaire pour les CREATEURS D'ENTREPRISE et Financer le développement de l'emploi dans les ENTREPRISES SOLIDAIRES. Que vous soyez demandeur d'emploi, créateur d'entreprise ou entrepreneur solidaire, visitez ce site pour découvrir les offres de financements proposés.

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

PUBLICATION
DECEMBRE 2011

C/O MAISON DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
14, BOULEVARD
D'ORET
BP 340
97467 SAINT-
DENIS CEDEX

TÉLÉPHONE
02 62 21 50 60

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.

Installation du Haut Conseil à la vie associative

Créé le 28 juin 2011 auprès du Premier Ministre, le HCVA est une instance d'expertise et de dialogue avec les associations qui remplace le Conseil National de la Vie Associative (CNVA). L'objectif poursuivi est d'enrichir le dialogue entre les pouvoirs publics et les associations et d'améliorer la pertinence des mesures prises par les pouvoirs publics. Le HCVA sera ainsi saisi de tous les textes législatifs et réglementaires concernant les associations, qui pourront elles-mêmes, sous certaines conditions, le saisir sur toute question intéressant l'ensemble des associations. Il a également pour mission de contribuer, par ses propositions et recommandations, au développement et à l'amélioration de la connaissance des réalités de la vie associative.

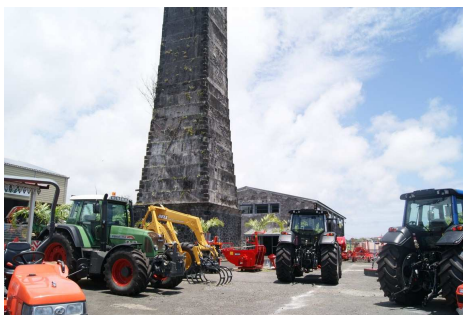


LA CANE : UNE COOPERATIVE POUR UNE AGRICULTURE INNOVANTE ET PERFORMANTE

Créée en 1963, la coopérative était à la base un syndicat agricole. A l'époque, les agriculteurs n'arrivaient pas à s'approprier en tourteau. Ils décidèrent de se réunir à travers un syndicat pour négocier le prix. Depuis 1980, Monsieur Karl TECHER est le Président de la coopérative. 1982 marque la création de l'Union Réunionnaise des Coopératives Agricoles, Urcoopa, dont les membres sont la CANE, La Coopérative des Avirons, La SICA Lait et la Coopérative des Producteurs de Porcs de la Réunion (CPPR).

Un développement au soutien de la filière

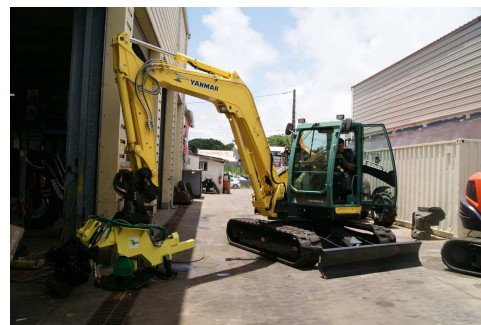
10 millions de chiffres d'affaire proviennent de la vente du matériel agricole et 4 Millions du phytosanitaires. Monsieur TECHER rappelle que la coopérative CANE doit servir l'intérêt des adhérents. Pour ce faire, le résultat est capitalisé afin assurer un service de qualité et un développement des entreprises adhérentes. C'est la raison pour laquelle, la CANE s'est dotée de nouveaux locaux ainsi que de spécialistes qui offrent des conseils et des expertises aux 2800 adhérents dans les différentes branches (poulets, porc etc). L'implantation des locaux n'est pas anodine. En effet la coopérative se situe dans une ancienne usine sucrière, symbole du monde agricole local.



Aussi, la coopérative s'est souciée de l'éloignement de certains agriculteurs de l'Est. C'est pourquoi, deux libres services agricoles ont été installés à Sainte Rose ainsi qu'à Grand Ilet. Ces libres services mettent à disposition des agriculteurs des fournitures, du matériel ainsi que de l'engrais pour leurs animaux.

Un garage permet aux agriculteurs de réparer leurs machines. Monsieur Aubin, responsable des services et projets rappelle que ce garage répare les machines de toutes marques, qu'elles aient été commercialisées par la coopérative ou non. Un service après vente propose des pièces difficilement accessibles et rares sur le marché local pour l'activité des adhérents ne soit pas ralentie outre mesure.

Une innovation majeure pour les agriculteurs locaux : la coupeuse 'péi'.



Les petits exploitants ne pouvant acquérir de coupeuses traditionnelles car trop onéreuses et inadaptées aux dénivelés, la coopérative CANE a développé une coupeuse correspondant aux réalités locales. Cette coupeuse associe un engin porteur, de type mini-pelle à un bras articulé doté d'un matériel de coupe et de ramassage. Elle peut se déplacer aisément sur tout types de terrains et par tout temps. Le bénéfice pour les agriculteurs est évident : alors qu'un coupeur manuel produit en une journée de travail 3 à 7 tonnes de cannes, la coupeuse en fait 25 à 30 tonnes. A ce jour, une soixantaine de coupeuses ont été vendues prouvant l'intérêt de l'innovation. A court terme, l'ambition de la Coopérative du Nord Est est d'être l'acteur leader et incontournable du monde agricole local. C'est également dans ce sens que la CANE, certifiée ISO 9002, souhaite obtenir sa certification ISO 9001.

Contact : Monsieur Karl TECHER
Président de la coopérative CANE
Tél : 0692 85 43 54
techerkarl@wanadoo.fr
www.cane.fr